

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal : 53

N°163

En exercice : 53

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 46

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 OCTOBRE 2020

L'AN deux mille vingt, le 15 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 9 octobre 2020, s'est réuni à L'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, BOUZIDI Zakia, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, AUGY Thierry, BELAIR Katalyne, BOUCHA Safia, BUTT Zishan, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Alain, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GUERRIEN Marc, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Madame Mizgin OZHAN

Monsieur Pierre SACK

Madame Nadege NIFEUR

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Sandrine DESIR

Madame Karine FRANCLET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Madame Maryse EMEL

Monsieur Miguel MONTEIRO

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

---

Secrétaire de séance : Ling LENZI

---

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de la Petite Enfance/

OBJET : Convention d'Objectifs et de Financement sur la Prestation de Service Unique (PSU) "Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (0-6 ans)" pour la Micro-Crèche Bruno Munari

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu la circulaire n°2010-017 de la Caisse Nationale des Allocations Familiales définissant les relations entre les Caisses d'Allocations Familiales et leurs partenaires dans le domaine des aides au fonctionnement et à l'investissement,

Vu le projet de Convention d'Objectifs et de Financement sur la Prestation de Service Unique "Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants 0-6 ans" pour la structure communale, à savoir : la micro-crèche Bruno Munari – 26 rue du Long Sentier, Convention n°20 – 200, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération ;

Considérant l'intérêt du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales pour cette structure, au titre de la Prestation de Service Unique (PSU) ;

Adoption à l'unanimité par 53 pour

DELIBERE :

AUTORISE : le Maire, ou en cas d'absence ou d'empêchement, son représentant délégué, à signer la Convention entre la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis relative à la Prestation de Service Unique "Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants 0-6 ans" pour la structure de la Commune ci-dessus référencée pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2021, telle qu'elle figure en annexe de la présente délibération.

DIT que les recettes correspondantes seront inscrites au budget communal au : 903-74-78-64

Reçu en Préfecture le : 23/10/20  
Affiché/publié le : 23/10/20  
Notifié le :  
Certifié exécutoire le : 23/10/20

Le Maire,

Karine FRANCKET

